

analogues pour les Bulgares ; Nous avons décidé que le collège de Saint-Léon serait institué à Athènes ; en outre, Nous favoriserons de tout Notre pouvoir le séminaire de Sainte-Anne, qui est en construction à Jérusalem et qui est destiné à l'éducation des clercs melchites.

Nous sommes, de plus, disposé à augmenter le nombre des Syriens parmi les élèves du collège Urbain de la Propagande, à rendre le collège grec de Saint-Athanase à sa primitive institution, conforme à la volonté très sage de Grégoire XII, son généreux fondateur. De là sont sortis, on le sait, des hommes très illustres.

Nous désirons très vivement tenter et réaliser plusieurs œuvres du même genre, maintenant que, inspiré par Dieu, Nous avons accompli le projet que Nous avions depuis longtemps formé d'appeler par une lettre spéciale tous les princes et tous les peuples à l'heureuse unité de la divine foi.

Or, parmi les nations chrétiennes malheureusement séparées de la véritable Eglise, Nous sommes effrayé d'appeler, d'exhorter, de supplier en première ligne les peuples Orientaux, en leur témoignant aussi vivement que possible Notre affection apostolique et paternelle.

Il Nous est bien doux de voir l'espérance que Nous avons conçue s'accroître de jour en jour, et Nous sommes résolu à consacrer toutes Nos forces à une œuvre si salutaire, à employer tout ce qu'on peut attendre de la sagesse du Siège apostolique, pour écarter les motifs de contestations et de soupçons, soit pour apporter le meilleur concours possible à la réconciliation. Nous regardons comme très important de tendre et de travailler à la conservation des rites propres aux Orientaux, comme d'ailleurs Nous l'avons toujours fait.

A cette fin, Nous avons prescrit que dans les collèges récemment fondés par les jeunes clercs de ces nations, et Nous prescrivons que dans ceux qui seront dorénavant fondés, on garde et on observe avec le plus grand respect les rites particuliers de chaque peuple, que les élèves en acquièrent la connaissance et la pratique. Et en effet la conservation des rites orientaux est plus importante qu'on ne pourrait le croire. L'auguste ancienneté qui ennoblit ces rites divers est une grande gloire pour toute l'Eglise et affirme la divine unité de la foi catholique.

Elle témoigne de l'origine apostolique des principales Eglises orientales, et elle montre clairement leur étroite union avec Rome dès le début du Christianisme. Aucun témoignage peut-être ne met en lumière la catholicité de l'Eglise de Dieu d'une façon aussi admirable que le singulier hommage que lui rendent des cérémonies différentes, des langues vénérables par leur ancienneté, et par l'emploi qu'en ont fait les Apôtres et les Pères ; cet hommage est semblable, en quelque sorte, à celui qui fut rendu au Christ, divin Chef de l'Eglise, lorsqu'à sa naissance des Mages sortis des différentes régions de l'Orient vinrent l'adorer (Math. II, 1, 2)

Il est bon de remarquer ici que les rites sacrés, quoique par eux-mêmes ils n'aient pas été institués pour prouver la vérité des dogmes catholiques, l'expriment cependant d'une façon vivante, la démontrent avec éclat. Aussi la véritable Eglise du Christ, de même qu'Elle s'applique beaucoup à garder intacts les dogmes qu'elle a reçus comme immuables, en tant que divins, ainsi accorde et tolère parfois des innovations dans leur forme, surtout lorsqu'il s'agit de ceux qui possèdent une ancienneté vénérable.

De la sorte, en effet, l'Eglise manifeste la force de cette vie qui ne vieillit jamais, et l'on voit briller d'un éclat plus magnifique cette épouse du Christ